



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA MARNE

Association Loi 1901

Siège social : Ecole Primaire AY 2 - 13, rue du Docteur Grangé
51160 AY

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2011

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA MARNE**

Association Loi 1901
Siège social : Ecole Primaire AY 2 - 13, rue du Docteur Grangé
51160 AY

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2011

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur

la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 25 janvier 2012

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par Hervé WILLI

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "H. Willi", is written over a horizontal blue line.

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA MARNE (51)

ACTIF	31.08.2011			31.08.2010	PASSIF	31.08.2011	31.08.2010
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 877,85	1 877,85		27,69	Fonds associatif	67 425,81	67 797,17
Terrains					Report à nouveau	1 164 586,40	1 116 292,27
Constructions					Résultat de l'association	45 390,92	61 525,03
Installations et matériels d'activités	17 130,87	17 130,87			SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	5 409,12	5 400,22	8,90	404,29	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	1 277 403,13	1 245 614,47
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	10 654,53	12 215,92
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	5 824,28	3 291,67
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 417,84	24 408,94	8,90	431,98	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	16 478,81	15 507,59
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 412,29		1 412,29	1 911,61	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	25,70		25,70	11,00	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	1 334,64		1 334,64	559,56	Fournisseurs	5 882,70	5 426,81
Autres créances (dont erreurs débitrices)	6 216,00		6 216,00	16 789,68	Dettes fiscales et sociales	3 184,29	2 909,58
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	225,23	450,00
Disponibilités	1 290 741,40		1 290 741,40	1 260 577,30	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	778,01	10 126,00
Charges constatées d'avance	4 213,24		4 213,24	453,32	Produits constatés d'avance		700,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 303 943,27		1 303 943,27	1 280 302,47	TOTAL DETTES	10 070,23	19 612,39
TOTAL GENERAL	1 328 361,11	24 408,94	1 303 952,17	1 280 734,45	TOTAL GENERAL	1 303 952,17	1 280 734,45



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA MARNE (51)

COMPTE DE RESULTAT	2010/2011	2009/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	344 550,75	306 147,81
Ventes de produits pour cessions	705 269,92	637 757,97
Prestations de service et animations	522 973,46	514 803,14
Subventions d'exploitation	534 933,76	502 602,64
Produits divers de gestion courante	511 908,45	553 165,23
Reprises sur provisions		334,00
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	1 567,39	5 119,05
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 621 203,73	2 519 929,84
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	478 697,78	452 589,79
Variation des stocks de fournitures à céder	499,32	-259,82
Achats de fournitures administratives	1 142,02	562,66
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 608 675,05	1 530 259,53
Impôts et taxes	321,52	314,53
Salaires bruts	18 139,76	17 505,40
Charges sociales	7 299,94	7 132,32
Autres charges	383 035,66	388 947,08
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	108 405,87	80 669,97
Dotations aux provisions	1 038,61	1 015,91
Engagements à réaliser sur subventions affectées	4 100,00	1 567,39
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 611 355,53	2 480 304,76
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	9 848,20	39 625,08
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	7 302,74	6 167,20
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	7 302,74	6 167,20
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	7 302,74	6 167,20
RESULTAT COURANT (I + II)	17 150,94	45 792,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	55 959,70	39 450,34
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions	2 600,00	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	58 559,70	39 450,34
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	30 319,72	23 717,59
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 319,72	23 717,59
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	28 239,98	15 732,75
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	45 390,92	61 525,03

TOTAL DES PRODUITS

2 687 066,17

2 565 547,38

TOTAL DES CHARGES

2 641 675,25

2 504 022,35

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA MARNE (51)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2011. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan : #####	1 280 734,45 €	61 525,03 €
Résultat de l'exercice :	45 390,92 €	293
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	293	291
dont coopératives et foyers agrégés :	293	291
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0
Nombre de coopérateurs :	26 799	27 211
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	Non recensé	Non recensé
soit un équivalent temps plein de	N/A	N/A personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2010/2011 est marqué notamment par une hausse des produits d'exploitation (subventions et participations des familles)

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2010/2011 à 45 047 € soit environ 1,71% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	45 390,92	{	dont 2 040,48 pour le siège départemental
		{	dont 43 350,44 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	6 216,00	{	dont 6 216,00 pour le siège départemental
		{	dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans	0		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	778,01	{	dont 778,01 pour le siège départemental
		{	dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans	0		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	1 290 741,40	{	dont 82 804,56 pour le siège départemental
		{	dont 1 207 936,84 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ	4 122,65		par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	108 405,87	{	dont 823,36 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	dont 107 582,51 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			367,18 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	2 687 066,17	{	dont 152 198,96 pour le siège départemental
		{	dont 2 534 867,21 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			8 651,42 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	2 641 675,25	{	dont 150 158,48 pour le siège départemental
		{	dont 2 491 516,77 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			8 503,47 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			147,95 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,0
Contrats aidés		
Régime général	0,7	0,7
Total	1,7	1,7

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	292	281
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	16	14
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	211	215
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	4	3
Participants aux séances de formation (estimation)	12	14

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LA MARNE (51)

ACTIF	31.08.2011			31.08.2010	PASSIF	31.08.2011	31.08.2010
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 877,85	1 877,85		27,69	Fonds associatif	67 425,81	67 797,17
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	2 040,48	-371,36
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	17 130,87	17 130,87			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	5 409,12	5 400,22	8,90	404,29	TOTAL FONDS PROPRES	69 466,29	67 425,81
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	10 654,53	12 215,92
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions	5 824,28	3 291,67
Dépôts et cautionnements					TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	16 478,81	15 507,59
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 417,84	24 408,94	8,90	431,98			
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 412,29		1 412,29	1 911,61	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	25,70		25,70	11,00	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	1 334,64		1 334,64	559,56	Fournisseurs	5 882,70	5 426,81
Autres créances	6 216,00		6 216,00	16 789,68	Dettes fiscales et sociales	3 184,29	2 909,58
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	225,23	450,00
Disponibilités	82 804,56		82 804,56	82 388,64	Autres dettes	778,01	10 126,00
Charges constatées d'avance	4 213,24		4 213,24	453,32	Produits constatés d'avance		700,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	96 006,43		96 006,43	102 113,81	TOTAL DETTES	10 070,23	19 612,39
TOTAL GENERAL	120 424,27	24 408,94	96 015,33	102 545,79	TOTAL GENERAL	96 015,33	102 545,79

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE LA MARNE (51)**

COMPTE DE RESULTAT	2010/2011	2009/2010
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	45 177,12	43 766,40
Ventes de produits pour cessions	18 376,50	17 475,64
Prestations de service et animations	21 236,73	7 706,82
Subventions d'exploitation	57 283,22	73 836,94
Produits divers de gestion courante		150,00
Reprises sur provisions		334,00
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	1 567,39	5 119,05
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	143 640,96	148 388,85
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	5 357,37	6 242,10
Variation des stocks de fournitures à céder	499,32	-259,82
Achats de fournitures administratives	1 142,02	562,66
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	58 554,88	51 712,23
Impôts et taxes	321,52	314,53
Salaires bruts	18 139,76	17 505,40
Charges sociales	7 299,94	7 132,32
Autres charges	52 726,00	65 832,75
Dotations aux amortissements	823,36	720,07
Dotations aux provisions	1 038,61	1 015,91
Engagements à réaliser sur subventions affectées	4 100,00	1 567,39
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	150 002,78	152 345,54
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-6 361,82	-3 956,69
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	4 481,91	3 220,75
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	4 481,91	3 220,75
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	4 481,91	3 220,75
RESULTAT COURANT (I + II)	-1 879,91	-735,94
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	1 476,09	1 718,61
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions	2 600,00	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 076,09	1 718,61
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	155,70	1 354,03
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	155,70	1 354,03
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	3 920,39	364,58
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	2 040,48	-371,36

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2011, dont le total est de 95 015,33 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 2 040,48 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	1 877,85			1 877,85
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	17 130,87			17 130,87
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	4 871,94	400,28		5 272,22
Mobilier de bureau	136,90			136,90
Immobilisations en cours				
Total	24 017,56	400,28		24 417,84

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants :

Vidéo projecteur 400.28

Il n'y a pas eu de cessions ou mises au rebut au cours de cet exercice.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	1 850,17	27,69	0,01	1 877,85
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	17 130,86	0,01		17 130,87
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	4 467,67	795,68	0,03	5 263,32
Mobilier de bureau	20%	136,90			136,90
Total		23 585,60	823,38	0,04	24 408,94

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Cahiers de comptabilité	184,40
Agendas coopératifs et livrets	288,55
Logiciel COMPTA'COOP	29,78
CD « Ecoles qui chantent »	712,85
CD « Ecoles qui folkent »	<u>196,71</u>
	1412,29

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	25,70		25,70
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	25,70		25,70

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

UR OCCE Champagne-Ardenne	<u>1 334.64</u>
	1 334.64

7. Autres créances

Subventions à recevoir	6 216.00
------------------------	-----------------

8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant	<u>0.00</u>
	0.00

9. Disponibilités

Banque Crédit Agricole	595.97
Livret A Crédit Agricole	50 186.79
Intérêts courus à recevoir	1 574.23
CCP TRESOFT	30 438.40
Caisse	<u>9.17</u>
	82 804,56

10. Charges constatées d'avances

Calendriers, Agendas coopératifs OCCE 2012	3112.53
Loyers Machine à affranchir payés d'avance (4/12)	145.39
Assurances MAIF payées d'avance (4/12)	152.55
Lots Bons de soutien 11/12	<u>802.77</u>
	4 213.24

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	9 615,92	1 038,61		10 654,53
CS retraite UIRIC	2 600,00		2 600,00	
Provisions pour charges	12 215,92	1 038,61	2 600,00	10 654,53
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	12 215,92	1 038,61	2 600,00	10 654,53

Dotations / reprises d'exploitation	1 038,61		
Dotations / reprises financières			
Dotations / reprises exceptionnelles			2 600,00
Total	1 038,61	2 600,00	

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet	2 600,00
Total	2 600,00

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Ecole qui folkent	1 724,28	2 400,00		4 124,28
Conseil Régional projets THEA	1 567,39	1 700,00	1 567,39	1 700,00
Fonds dédiés	3 291,67	4 100,00	1 567,39	5 824,28

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs

Fournisseurs	2031.65
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>3851.05</u>
	5 882.70

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	1 092.27
Urssaf	1 494.64
Retraite complémentaire	360.39
Prévoyance	20.79
Uniformation	216.20
Autres	<u>0.00</u>
	3 184.29

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale	203.18
AD OCCE du Finistère	<u>22.05</u>
	225.23

9. Autres dettes

Comptes coopératives (crédeurs)	778.01
---------------------------------	---------------

10. Produits constatés d'avance

0.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	26 799	27 211
Cotisation nationale par coopérateur	0,85 €	0,83 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,83 €	0,77 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	45 177,12	43 766,40
Cotisations versées à la Fédération	22 779,15	22 585,13
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	22 779,15	22 585,13

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil régional	1 900.00	7 200.00
Subventions communes		6 000.00
Subventions Classes PAC/Conseil Général et Classes d'Eau/Agence de l'Eau	52 306.00	56 495.14
Autres subventions (Fédération OCCE, Crédit Agricole, etc..)	3 077.22	3 641.80
Total	57 283.22	73 836.94
Dont versées aux coopératives	52 326.00	60 935.14

3. Produits exceptionnels

Solde Bons Ecoles fleuries non reçus	120,00
Autres	194,09
Abandons des frais déplacements des bénévoles	<u>1 162,00</u>
	1 476,09

4. Charges exceptionnelles

Charges sur exercices antérieurs	96,77
Autres	<u>20,03</u>
	155,70

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (Contrat du 02/02/09 au 02/02/2012 : 813,28 €/an)	203,32
----------------------------------------------------------------	--------

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 21 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 126 heures.

4. Parties liées

Conformément au règlement n°2010-02 de l'ANC, il est indiqué qu'aucune transaction présentant une importance significative et qui ne serait pas conclue à des conditions courantes n'est à signaler.

5. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie d'Aÿ, de locaux (environ 30 m²) dépendant du groupe scolaire situé à l'école élémentaire Aÿ II (convention du 26/06/1986 et avenant du 04/03/1996).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 2730 heures de travail (1,5 poste à temps plein) valorisées à 75 075 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

6. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

7. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La Banque Postale :**

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliées a été mise en place avec la Banque Postale (convention du 25/11/93 approuvée par l'assemblée générale du 17/11/1993). La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes :

- un compte «centralisateur» (n°0395044W023), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, mutualisant les avoirs des coopératives,
- un compte « titres » de placement en SICAV (n°3b230395044001), alimenté par le compte « centralisateur ». Les SICAV sont vendues avant chaque clôture afin de pouvoir dégager les produits financiers de l'exercice.

Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nb de comptes mutualisés (Siège inclus)	212	215
Solde des comptes mutualisés au 31/08	945248.03	942 025.98
Montant des intérêts nets perçus	6 114.56	5 559.35
Pourcentage perçu par le siège	57% (3 529.95 €)	50% (2 779.67 €)